



REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de MONLET

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mars 2022

Compte rendu des délibérations

Présidence de Monsieur Michel DESSIMOND, Maire

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Raphaël SABY. Monsieur SABY est désigné par vote à main levée à l'unanimité.

Présents : Frédéric DELOLME, Michel DESSIMOND, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONIER, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Raphaël SABY, Eric SOUBEYRE.

Absents excusés et dépôts de pouvoir : Valérie DRUART (pouvoir à Michel DESSIMOND), Christine VALENTIN (pouvoir à Roland MEYSSONIER).

- **Délibérations**

DIA parcelles E102-E107 au Bourg de Monlet. Après étude de la situation, il est décidé, à l'unanimité, de ne pas faire usage du droit de préemption sur ces parcelles.

Convention d'assistance progiciels. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose aux communes une convention d'assistance pour l'utilisation des progiciels, ainsi que pour l'aide à la dématérialisation. Il est décidé à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Annulation de la vente du lot 04 F 1654 du lotissement de la Gare. Les acquéreurs n'ayant pas pu obtenir les prêts sollicités auprès des banques se sont désistés. Il est donc décidé de remettre ce lot à la vente.

Mandat de travaux pour la réhabilitation du presbytère en logements sociaux. La première étude ayant conclu à la faisabilité du projet, il est décidé, à l'unanimité, de confier

la prestation d'Assistance à Maître d'Ouvrage à la SEM du Velay. Le projet se poursuit normalement.

Déclaration sans suite du marché accord-cadre pour la fourniture de carburant à la station-service communale de Garay. La procédure d'appel d'offres pour la fourniture de carburant Diesel et SP95 s'est déroulée normalement avec deux entreprises ayant fait des offres recevables. La hausse des tarifs pétroliers depuis plusieurs semaines s'est brutalement accélérée à cause de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Les perspectives d'un retour à des niveaux de prix bon marché se sont éloignées et tout porte à croire que cette situation va perdurer assez longtemps. Or la vie en milieu rural rend l'usage de la voiture absolument nécessaire. C'est pourquoi le Conseil décide d'offrir la possibilité aux automobilistes disposant d'un véhicule compatible d'utiliser du super-éthanol E85. En conséquence, le marché accord-cadre pour la fourniture de carburant Diesel et SP95 est déclaré sans suite à l'unanimité.

Appel d'offres pour un marché accord-cadre de fourniture de carburants Diesel, SP95 et E85 pour la station-service municipale du Garay. Le Conseil décide, à l'unanimité, de relancer une procédure de marché accord-cadre pour la fourniture de trois types de carburants : Diesel, SP95 et E85 et de faire réaliser les aménagements nécessaires au niveau de la station-service pour la distribution de super-éthanol E85.

Nouveau matériel technique. Différentes options sont présentées pour le choix du type de tracteur agricole et ses équipements à acquérir pour les travaux communaux et notamment le déneigement. Monsieur SABY fournira les éléments techniques pour la rédaction de l'appel d'offres. Il est décidé de nommer un conseiller référent pour le déneigement. Monsieur Raphaël SABY, qui est volontaire pour assumer la charge, est désigné.

DIA sur la parcelle F1647. La parcelle F1647 située sur la Zone d'Activités du Garay est laissée sans usage par son propriétaire depuis de nombreuses années. Cette situation nuit à l'activité économique de la commune et à l'attractivité de la zone. En conséquence, le conseil décide à l'unanimité de faire usage du droit de préemption sur cette parcelle.

- **Décisions du Maire**

❖ Néant.

- **Questions diverses :**

❖ Intervention de Monsieur RAVEYRE (AXA), pour la présentation d'une convention avec la commune, afin de faire bénéficier les habitants d'un contrat groupe complémentaire santé. Le principe serait pour les personnes intéressées de répondre à un questionnaire qui servira de base à un entretien individuel avec le représentant de l'assureur permettant l'établissement d'un devis. Les propositions sont en moyenne inférieures de 25% par rapport au tarif de base de la compagnie. Une décision sera prise au prochain conseil.

- ❖ Intervention de Monsieur GOBET, vice-président de l'Agglomération du Puy en Velay, chargé de l'eau et de l'assainissement sur les difficultés rencontrées par les communes dans la gestion de la distribution publique de l'eau et sur la gestion des installations d'assainissement. Il est proposé d'anticiper la sortie du SGEV pour n'avoir que la DEA comme gestionnaire unique des communes du plateau nord dans un souci d'efficacité et de rationalisation des moyens. Les communes de Beaune-sur-Arzon, Félines, Jullianges, Saint-Jean d'Aubrigoux, Saint-Victor-sur-Arlanc et Sembadel sont déjà engagées dans le processus. Une réflexion est engagée pour Craponne-sur-Arzon. Une décision sera prise au prochain conseil.
- ❖ Vote de diverses subventions à l'ADMR, Association des chasseurs, Association de Jumelage MONLET / KROSTITZ.
- ❖ Face à l'urgence humanitaire, un don de 300€ en faveur des réfugiés ukrainiens a déjà été versé sur décision du maire.